Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 19

Nachruf: M. J.-M. Soussens

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous rappelons aux lecteurs du *Bulletin* que les données ci-dessus sont tirées de la statistique fédérale. C'est ce qui explique pourquoi elles ont pu modifier légèrement les chiffres fournis par la statistique cantonale, publiés dans le Compte rendu de la Direction de l'Instruction publique.

La note moyenne de lecture accuse un progrès dans tous les districts, moins la Broye ; la composition est en avance dans tous les districts, et le calcul dans cinq districts. Il y a eu, par contre, recul pour les branches civiques dans tous les districts, sauf dans celui de la Veveyse, où la note moyenne s'est améliorée de 48 centièmes, et dans celui du Lac, où cette même note est restée stationnaire. Un seul district, celui de la Veveyse, se distingue par un progrès marquant dans toutes les branches. Il nous semble que pour la lecture, en particulier, notre canton n'est pas à sa place.

Nous serions curieux aussi de connaître les causes du recul général qui s'est produit dans la note les branches civiques.

M. B.

† M. J.-M. SOUSSENS

Le rédacteur de la *Liberté* vient de descendre dans la tombe au milieu des larmes de sa famille et des vifs regrets de tous ceux qui l'ont connu. Un labeur excessif l'avait usé avant l'âge.

Les journaux politiques nous ont raconté les principales phases de cette existence laborieuse vouée à la presse ; ils nous ont rappelé avec quel talent et avec quel succès ce vaillant ouvrier servit la cause qui lui était chère. Nous ne reviendrons pas sur ces divers points. Mais la Rédaction du *Butletin* ne saurait laisser cette tombe se refermer sans rappeler les services que M. Soussens a rendus à notre revue, ainsi qu'à la Société fribourgeoise d'éducation et à l'instruction publique dans notre canton.

Dès la première heure de sa publication, le *Bulletin* comptait M. Soussens parmi ses collaborateurs les plus assidus et les plus compétents.

Déjà dans le premier numéro, paru en janvier 1872, il ouvrit une série d'articles fort remarqués sur l'instruction civique. Cet excellent travail fut suivi d'un second traité sur l'économie politique, composé aussi à l'intention de nos instituteurs. Il est regrettable qu'on n'ait pas eu l'idée, alors, de faire un tirage à part de ces deux traités.

Ajoutons que, dans maintes circonstances, nous avons fait appel à sa collaboration Ce ne fut jamais en vain, malgré le surcroît de besogne journalière qu'il devait fournir.

Ce qui distinguait la plume de notre regretté collaborateur,

ce n'était ni l'éclat du style, ni la nouveauté de vues. Toujours maître de sa pensée, il n'avançait aucune doctrine dont il ne fut certain ; son style, parfaitement adapté à son idée, était aussi clair que précis.

Il était d'un abord froid et réservé, mais une fois la glace rompue, il se montrait aimable et confiant. Sa conversation vive, toujours attrayante, révélait une érudition étonnante.

Il portait un intérêt de prédilection aux questions d'enseignement et se mit au courant de toutes les méthodes nouvelles.

Il prenait part chaque année aux assemblées générales de notre Société et en donnait des comptes rendus détaillés.

Nommé inspecteur des écoles secondaires et membre de la Commission des études, il remplissait avec un soin scrupuleux toutes les obligations de ces deux emplois, assistant à tous les examens, à toutes les réunions des diverses Commissions dont il faisait partie, prenant une part active et souvent prépondérante aux discussions dans l'élaboration des règlements et des manuels.

Que d'articles n'a-t-il pas publiés aussi dans la *Liberté* sur des questions pédagogiques !

Il comprenait et savait apprécier les progrès immenses réalisés depuis vingt ans dans le domaine si vaste de l'enseignement ; ajoutons, sans crainte d'exagérer, qu'il comprenait mieux les nouvelles méthodes que bien des hommes d'école.

Il sera difficile de le remplacer dans les divers emplois qu'il occupait. Il y avait acquis une incontestable compétence et une rare maîtrise. Nul n'était plus dévoué que ce publiciste distingué aux œuvres multiples et importantes qui ont surgi de notre sol dans le domaine de l'instruction publique : Université, Technicum, Ecole des métiers, Ecoles professionnelles, etc.

La mort de M. Soussens est une perte immense pour toutes ces institutions fribourgeoises. R. H.

BIBLIOGRAPHIES

I

Modèle d'ouverture et de clôture des comptes d'une exploitation rurale, par *A. Folly*, professeur et comptable à l'Institut agricole de Fribourg.

Le travail de M. Folly est spécialement destiné aux anciens élèves des écoles d'agriculture où s'enseigne la comptabilité agricole en partie double et comprend des généralités, un modèle de comptabilité agricole et les actes sous seing privé : reçus, baux, contrats, billet de change, lettre de change, cédule, cession, procuration, etc.

Sans doute, la tenue d'une comptabilité en partie double pourrait difficilement être adoptée par la plupart de nos campagnards qui n'ont pas fait d'étude de tenue de livres ; mais il en est peu qui ne